

Date
27 mai 2025

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 DE CAPLANNO

Objet
**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association
CAPlanno 2025**

Version
Présenté à l'AG du 21 mai 2026

À l'attention de
Membres de l'assemblée générale de l'association

Adhérents présents

Membres du bureau

- Pierre-Édouard BOUTOUX (université Paris Cité), trésorier
- Jérôme COMBES (Bibliobro), vice-président
- Amadeus FOULON (adhésion individuelle), secrétaire

- Émile PAGE (université Lyon 3), président
- Jean-Baptiste PARDO (université Paris 8), trésorier

Représentants des établissements adhérents

- Clément GARRIGOU (Bibliothèque municipale de Lyon)
- Aurélie LYON (université Le Havre Normandie)

- Mathilde POULAIN (université Le Havre Normandie)
- Paul POULAIN (Bibliobro)
- Guillaume ROBERT-DUMAS (ENS de Lyon)

Ordre du jour

- 1) Emargement et tour de table
 - 2) Présentation du bilan moral et financier
 - 3) Vote du bilan moral et financier
 - 4) Questions diverses
-

PREAMBULE

Cette assemblée générale du 27 mai 2025 est la première assemblée ordinaire de l'association CAPlanno. Sa date correspond à peu de chose près au premier anniversaire de son existence. Afin de mieux rendre compte des avancées de cette première année d'existence, et faute de cadre plus explicite dans le règlement de l'association, le bilan et la situation financière présentés lors de cette AG portent sur la période d'avril 2024 à mai 2025.

L'assemblée générale s'est tenue en visio-conférence.

1. EMARGEMENT ET TOUR DE TABLE

En début de séance, le secrétaire de CAPlanno a procédé à l'appel des présents. Sur les dix adhérents « établissements/collectivités », sept sont représentés. Le seul adhérent « individuel » que compte l'association est présent.

Les statuts et règlement de CAPlanno ne prévoyant pas de quorum, les éléments prévus à l'ordre du jour pourront être soumis au vote.

2. PRESENTATION DU BILAN MORAL ET FINANCIER

2.1. BILAN MORAL

Emile Page présente le bilan moral de l'association.

Le bilan moral et financier présenté lors de l'AG couvre toute la période allant de la genèse de l'association jusqu'au mois de la tenue de l'AG en mai 2025. Le choix de la période couverte découle de la longue phase de mise en place de l'association, avec une ouverture des possibilités d'adhésion seulement à partir d'octobre 2024. Intégrer les premiers mois de 2025 a permis un compte-rendu plus compréhensible des étapes de création de la nouvelle association.

La présentation du bilan moral permet de revenir sur les objets de l'association : l'association CAPlanno (Communauté des Acteurs de Planno) est une association loi 1901 créée le 14 mars 2024 et qui a pour but le développement, la documentation, la protection, la promotion et la diffusion du logiciel libre de gestion des plannings Planno. CAPlanno a pour objet et ambition de fédérer toutes les parties prenantes du logiciel de planification de service public Planno (utilisateurs, administrateurs, développeurs). Ses statuts ont été déposés auprès de la préfecture de Paris, qui l'a enregistrée sous le numéro W751274212. Son siège social est à Paris, domicilié à la BULAC.

L'historique de la création de l'association est retracé, depuis l'idée fondatrice lors de la journée Planno organisée par Biblibre en avril 2023 jusqu'à la tenue de l'AG constitutive le 14 mars 2024, lors de laquelle fut élu le conseil d'administration. S'en est suivi un important travail de structuration administrative, comptable et opérationnelle (procédures administratives auprès de la Préfecture de Paris, ouverture de compte bancaire, paramétrage des outils de suivi des adhésions et de suivi comptable, ouvertures des listes de diffusion Renater, choix d'un hébergeur pour le site et les outils d'administration de l'association, création du site web, ouverture du forum...). À l'issue de cette période, CAPlanno se trouve doté d'assises solides en vue de pérenniser son fonctionnement futur.

Parmi les activités de la période écoulée, est mise en avant la déclaration de Planno sur la plate-forme du Socle interministériel du Logiciel libre (SILL).

La faiblesse de la trésorerie de début 2025 ainsi que les délais impartis ont conduit à renoncer à l'organisation d'une journée de rencontre en 2025.

Au 12 mai 2025, l'association compte onze adhérents. Sur les onze adhésions, trois l'ont été à titre individuel : il s'agit en l'occurrence des adhésions de membres du bureau, dont les établissements n'ont pu mettre en paiement à temps leur adhésion. Les huit adhésions « établissements/collectivités » sont composées de six bibliothèques universitaires, une bibliothèque municipale et une entreprise du logiciel libre.

2.2. BILAN FINANCIER

Le bilan financier est présenté par Pierre-Edouard Boutoux.

Au vendredi 12 mai 2025, le compte bancaire de l'association présente un crédit de 246,40 euros. Cette année les dépenses ont consisté uniquement en tenue du compte bancaire de l'association. Les recettes sont issues des adhésions des membres de l'association. Le don enregistré est issu de l'adhésion individuelle prise par le président à l'ouverture du compte bancaire. Son adhésion étant désormais prise en charge par son établissement, son versement de 40,00 € a été convertie en don. Concernant les adhésions, deux établissements ont adhéré comme membres bienfaiteurs, les autres adhésions sont des adhésions collectivités et individuelles régulières.

Il est souligné que la date d'arrêt des comptes et du bilan ayant été définie arbitrairement au 12 mai, celle-ci ne permet pas un suivi rigoureux des activités de l'association au fil des ans. La nécessité d'aligner les futurs bilans sur les années civiles est soulevée.

3. VOTE DU BILAN MORAL ET FINANCIER

La présentation du bilan moral et financier ne suscite pas de remarques.

Le bilan moral et financier est approuvé à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES

4.1. ANNUALISATION DU BILAN MORAL ET FINANCIER

Suite à la remarque sur l'arbitraire du calendrier du bilan moral et financier, il est convenu de le régulariser en soumettant lors de l'AG 2026 un bilan correspondant uniquement à la période de mai à décembre 2025. Les bilans suivants porteront strictement sur les années civiles.

4.2. PARTICIPATION A LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le bureau rappelle à quel point la participation des adhérents de l'association est précieuse. Il peut s'agir de soumettre des propositions d'actions (par exemple des thématiques d'atelier, des articles sous la forme de retour d'expérience pour le site web), de participer aux échanges du forum, de relayer l'existence de l'association auprès de tout interlocuteur concerné par l'utilisation, l'administration ou le développement de Planno. Pour lors, CAPlanno est peu connue des établissements territoriaux et des DSI. Une action de communication en leur direction serait bienvenue.

Jérôme Combes informe l'AG que Biblibre organisera désormais des webinaires mensuels sur Planno (cf. planno.fr, rubrique Communauté). Les membres de l'association peuvent se manifester pour parler de tout sujet et y participer.

4.3. JOURNEE DE RENCONTRE 2026

L'échéance d'avril ou mai 2026 est retenu pour l'organisation d'une journée de rencontre. Les thèmes évoqués pour cette journée sont :

- La gouvernance de Planno et l'arbitrage de ses évolutions.
- Le fonctionnement du logiciel libre.

4.4. ATTENTES DES MEMBRES DE L'AG SUR LE ROLE DE CAPLANN0

En termes d'attentes à l'égard de CAPlanno, les éléments suivants sont mis en avant par les membres de l'AG :

- Aide à l'utilisation de Planno.
- Partage d'expérience.
- Fédération des besoins de développement et aide à la mutualisation de leur prise en charge.
- Animation du forum.
- Facilitation des contacts au sein de la communauté (la liste des adhérents est disponible sur le forum, mais seuls les adhérents peuvent la consulter. Suggestion est faite de la rendre publique).
- Organisation d'ateliers sur les thématiques suivantes : gestion des congés, synchronisation avec les logiciels RH, mise en place de schéma de validation (administration des workflows de validation dans Planno), gestion des contractuels étudiants.

À épuisement des questions diverses, la séance est levée.